

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Participants :

- Guy REYNARD, Président du Conseil de Quartier Clermont
- Les conseillères et conseillers du Conseil de Quartier Clermont
- Edmond BOURGEON, Vice-Président du Conseil de Quartier Clermont
- Nathalie GOUTORBE, cheffe de cabinet d'Yves NICOLIN
- Lucien MURZI, Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Bâtiments et de la Vidéoprotection
- Audrey ROURE, Directrice Service Vie Associative et Vie des Quartiers, Ville de Roanne
- Haava EMEK, Service Déchets Ménagers de Roannais Agglomération
- Isabelle DAMIAN-FARJOT, Service Déchets Ménagers de Roannais Agglomération
- Grégory AYMOND, Directeur du pôle environnement, Ville de Roanne
- Coraline MONIER, Coordinatrice animal et nature en ville, Ville de Roanne
- Alain CLEMENT, Conseiller du Conseil de Quartier Bords de Loire
- Denise DUCHEMIN, Présidente du Conseil de Quartier Centre

Ordre du jour :

- I. Actualités**
- II. Voirie**
- III. Animation/Patrimoine**
- IV. Questions diverses**

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

Guy REYNARD accueille les conseillers et présente les deux médiateurs relais du secteur.

I. Actualités

Présentation de la nouvelle collecte de déchets par les services de Roannais Agglomération

Roannais Agglomération précise que 70% de déchets recyclables sont encore présents dans les poubelles à l'heure actuelle. Ce constat est fortement dommageable eu égard le fait que les déchets collectés actuellement dans les poubelles sont enfouis.

Roannais Agglomération ajoute qu'il va y avoir une extension des consignes de tri afin de répondre aux nouveaux objectifs réglementaires qui seront :

- Enfouir moins de 50% des déchets ménagers ;
- Valoriser encore davantage les déchets ;

En résumé : plus de valorisation pour moins d'enfouissement.

Concernant les biodéchets, l'objectif est de les diminuer tout en valorisant les déchets verts et alimentaires.

A compter du 1^{er} janvier 2024, il conviendra que les particuliers exploitent une solution pour trier leurs déchets verts chez eux.

Roannais Agglomération indique que ces nouveaux objectifs sont également liés à la réévaluation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) par l'Etat. Cette dernière va augmenter de plus de 160%. En effet, la taxe va passer de 25 € à 65 € la tonne.

Concrètement, la réorganisation du système de collecte va impliquer la distribution de nouveaux bacs à ordures ménagères et la distribution d'un composteur par foyer.

Aussi, chaque foyer aura une poubelle à couvercle bordeaux pour ses ordures ménagères et une poubelle à couvercle jaune pour les emballages et les papiers. La collecte du verre se fera toujours au niveau du Point d'Apport Volontaire (PAV).

A partir de janvier 2023, la collecte des ordures ménagères sera organisée une fois par semaine avec une alternance du bac : une semaine le bac à couvercle bordeaux

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

et une semaine le bac à couvercle jaune. La collecte en porte à porte est considérablement renforcée.

Roannais Agglomération rappelle que le tri du verre est récompensé par le biais de l'application CLIINK.

La distribution des nouveaux bacs est intervenue sur les communes du nord de l'Agglomération. Si les usagers ne sont pas présents pour récupérer leurs bacs, un avis de passage est laissé dans la boîte à lettres.

Un conseiller demande si les anciens conteneurs seront récupérés quand les nouveaux seront livrés. Roannais Agglomération précise qu'ils le seront afin d'être revalorisés.

Roannais Agglomération indique par ailleurs qu'une étiquette et un code barre seront présents sur chaque conteneur pour identifier la poubelle et son utilisateur.

Un conseiller s'interroge sur l'intérêt d'un composteur pour produire du terreau lorsque l'on n'a pas de jardin. Roannais Agglomération précise que cette situation a été prise en considération et qu'elle sera étudiée.

Roannais Agglomération réaffirme que la distribution des conteneurs est en train d'intervenir mais rien ne change **au niveau de la collecte avant janvier 2023.**

Une conseillère, résidente dans une impasse, demande si les agents de Roannais Agglomération enlèveront les poubelles dans les impasses. Roannais Agglomération précise que la problématique de retournement des camions de ramassage, qui assurent la collecte des Ordures Ménagères, est la même qu'actuellement. Aussi, si le camion des ordures ménagères ne passe pas dans l'impasse à l'heure actuelle, ce sera la même situation en 2023.

Une conseillère énonce qu'il faut faire de la pédagogie envers le grand public. Roannais Agglomération confirme qu'un plan de communication large est prévu au travers notamment des réunions publiques comme celle-ci et la communication sera progressive.

Un conseiller indique qu'il est regrettable que certains conteneurs restent à demeure sur les trottoirs. Il cite notamment les logements OPHEOR de la rue Claude BOCHARD. M. MURZI indique que l'information sera signifiée à OPHEOR.

Avec le changement de fréquence et l'enlèvement par alternance des poubelles à couvercle jaune puis des poubelles à couvercle bordeaux, un conseiller s'inquiète des

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

nuisances olfactives notamment pour les passionnés de pêche comme lui ou encore des familles avec enfants en bas âge. En effet, il souligne que les bacs à couvercle jaune ne seront enlevés que tous les 15 jours.

Roannais Agglomération entend la problématique mais expose que toutes les collectivités sont confrontées à ce genre de souci de réorganisation. Les techniciennes de Roannais Agglomération citent notamment Charlieu Belmont où la collecte n'est organisée que mensuellement.

M. MURZI précise que la volonté de l'agglomération est de maîtriser les coûts pour ne pas augmenter les impôts.

Concernant les points collectifs ou les bacs de regroupement, les usagers concernés gardent les bacs qui leur ont été remis. Les modalités pratiques quant au point de regroupement seront communiquées ultérieurement.

Une conseillère demande s'il n'est pas possible de marquer les nouvelles poubelles avec une mention « à partir de janvier 2023 » afin que ce soit clair pour les usagers que ces bacs ne sont pas à sortir dans l'immédiat. Roannais Agglomération admet qu'une signalétique de ce type aurait pu être positionnée mais qu'elle n'a pas été déclinée.

Roannais Agglomération précise néanmoins qu'une signalétique précisant les déchets admis dans chaque poubelle (jaune et bordeaux) sera apposée. Aussi, il n'y aura aucune incompréhension quant au dépôt des déchets dans chacun des bacs.

Mme DUCHEMIN demande s'il est prévu des sacs poubelles transparents. L'avantage des sacs transparents est que les agents puissent très aisément vérifier les déchets déposés dans les bacs. Roannais Agglomération précise que cela n'est pas prévu car la fourniture en sacs plastiques transparents représente un coût supplémentaire pour les collectivités. Roannais Agglomération précise par contre que dans les poubelles à couvercle jaune (emballages), les déchets pourront être déposés en vrac.

Un conseiller demande comment les usagers résidant dans des habitats collectifs ont été sondés au niveau de la nouvelle collecte des déchets. Roannais Agglomération précise que dans ce cas précis c'est le bailleur ou le syndic de co-propriété qui a été sondé pour le compte des propriétaires ou locataires.

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

II. Voirie

Présentation de la partie Voirie par M. MURZI

M. MURZI expose que 31 demandes ont été traitées et que les demandes voirie représentent 36% du total.

Cf. power point

Une conseillère déplore qu'aucun passage piétons ne soit prévu au niveau du quai du Renaison. M. MURZI précise qu'il y a eu des difficultés avec la société qui devait refaire les marquages rue du Moulin à vent mais que cela est prévu car beaucoup d'enfants effectivement sont présents sur cette zone.

Un conseiller indique également la gêne provoquée par un camping car rue A Chaperon. En effet, son stationnement masque la visibilité notamment la gestion de la priorité. M. MURZI prend note de cette information.

Une conseillère, lors de la présentation de l'implantation des quilles J11 rue de Clermont, s'exprime en disant que selon elle, ces quilles ne servent à rien. M. MURZI énonce qu'à son sens c'est une plus value majeure en termes de sécurité.

Un conseiller indique que lorsqu'il pleut beaucoup rue de Clermont, l'eau stagne et un phénomène d'aquaplaning se crée sur cette voirie. M. MURZI précise que ce phénomène a été identifié et que le lien a été établi avec les services de la Roannaise de l'Eau pour reconnecter correctement l'avaloir au réseau.

M. MURZI présente la finalisation des travaux rue Louis RANVIER.

III. Actualités suite

Présentation de la thématique Animal dans la Ville par Mme MONIER et M. AYMOND

Depuis la loi du 16 février 2015 du code civil, les animaux sont considérés comme **"des êtres vivants dotés de sensibilité"**.

Aussi, de nouveaux aménagements sont prévus en ville pour intégrer de façon harmonieuse les animaux, de mieux gérer les nuisances en ville et de préserver la biodiversité.

La Ville de Roanne s'est par ailleurs lancée dans cette réflexion du fait des évolutions réglementaires telles le 0 phyto.

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

On peut citer parmi les aménagements et les actions en ville :

Au niveau des chiens

- 2 parcs canins situés à Fontval et à la Capitainerie. L'objectif est de créer par ailleurs un nouveau site au niveau du parc des Sports.
- Le développement des cani sites pour mieux encadrer les déjections canines.

Il est rappelé que les déjections canines laissées sur le domaine public sont passibles d'une amende de 135 €.

Au niveau des chats

- Convention avec 30 millions d'amis.
- Le service environnement rappelle la nécessité de stériliser les chats pour éviter la prolifération.

La Ville de Roanne souligne tant au niveau des chiens que des chats son partenariat avec la SPA et l'Arche de Noé au niveau notamment des fourrières et des refuges pour ces animaux.

Une conseillère souligne le fait qu'un animal de compagnie incombe des responsabilités et que les propriétaires doivent les emmener en vacances avec eux. Il y a eu de très nombreux abandons cet été.

Pigeons

La Ville de Roanne cite l'implantation d'un pigeonnier contraceptif dans le quartier de la gare dans un objectif d'éviter la prolifération de l'espèce.

La Ville de Roanne rappelle que le nourrissage de ces oiseaux est interdit pour des raisons de salubrité publique.

La Ville rappelle également que les trous dans les maisons ou immeubles mal isolés doivent être comblés pour éviter le nichage.

Faucon pèlerin

Fin 2021, un nid destiné à recevoir un couple de faucons pèlerins a été installé dans le clocher de l'Église Notre Dame des Victoires.

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

Les services de la Ville de Roanne précisent qu'un faucon aurait été identifié mais qu'il ne s'agit pas d'un faucon pèlerin mais d'un faucon crécelle.

Un conseiller souligne que les faucons attaquent les hirondelles et les martinets.

Étourneaux

Plusieurs actions sont mises en place afin de lutter contre les nuisances de ces oiseaux :

- Effarouchement sonore qui est l'alternative la plus facile à mettre en place ;
- Plantation de bamboueraies en périphérie de ville car les étourneaux apprécient cet environnement ;
- Il est également envisagé un effarouchement par des fauconniers.

Cimetière pour animaux

Cette thématique a déjà été présentée lors d'une précédente plénière. Cf compte-rendu précédent.

Eco-pâturages

Deux éco-pâturages sont actuellement implantés en ville : un à Fontalon et l'autre au niveau du Renaison.

Ruche

Une ruche pédagogique a été implantée dans les jardins du Musée Dechelette dans un objectif de favoriser la biodiversité.

Animaux sauvages

Les lapins et les sangliers présents en Ville font l'objet de décantonnement afin d'être ré-introduits dans leurs milieux naturels.

III. Animations / Patrimoine

Fête de quartier du 2 juillet

M. REYNARD se satisfait de l'édition 2022 de la fête de quartier. La fréquentation, la collaboration avec le centre social et le site ont été très satisfaisants.

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

L'objectif serait donc de repartir sur les mêmes bases en 2023.

Totems 2

M. REYNARD re situe l'historique de ce projet en citant que le Conseil de Quartier Centre a déjà mené ce travail en centre ville. Du coup, M. REYNARD est ravi de pouvoir mener ce projet inter-quartiers d'autant plus avec une thématique aussi prolixue que le fleuve Loire.

M. REYNARD invite Mme DUCHEMIN et M. CLEMENT à prendre la parole quant à ce projet.

Mme DUCHEMIN exprime toute sa satisfaction de prendre part à un tel projet d'autant plus que le fleuve Loire est une thématique très large, que le fleuve évolue et que les sujets à développer autour de la faune et de la flore sont nombreux.

M. CLEMENT souligne également le caractère historique autour du fleuve. Toutes les activités qui s'y sont déroulées sont extrêmement intéressantes à retranscrire.

Mme DUCHEMIN se saisit de l'intervention de M. CLEMENT pour indiquer qu'une captation de témoignages de Roannais autour du fleuve Loire sur bandes son pourrait être intéressante à exploiter.

Un conseiller précise que la Marine de la Loire prévoit l'organisation d'une conférence au Musée Alice Taverne le 15 octobre prochain.

M. REYNARD finalise sur le sujet en disant qu'il a réalisé un repérage au niveau du train du Belvédère géré par Roannais Agglomération pour étudier la signalétique qui pourrait être envisagée.

IV. Questions diverses

Un conseiller revient sur les événements qui se sont déroulés la nuit du 9 au 10 septembre : le camion de la jardinerie Goutaudier a été incendié et des tirs de mortiers ont été tirés sur les pompiers et la police.

Service Vie Associative / Vie des Quartiers

M. BOURGEON indique que ces événements ne sont pas, fort heureusement, quotidiens à Roanne. Il exprime qu'une importante opération de police est intervenue la journée du vendredi.

M. BOURGEON exprime le fait qu'une réunion est intervenue hier en sous-préfecture sur le sujet. Des moyens d'investigation complémentaires seront dédiés par rapport à cette situation. M. BOURGEON précise par ailleurs que des faits similaires se sont produits également au Parc. L'enquête est en cours par rapport à ces deux événements.

Des mesures d'expulsion des parents de mineurs impliqués dans ces affaires est à l'étude en lien avec les bailleurs sociaux.

Une usagère craint que l'expulsion des parents impliqués risque d'envenimer la situation.

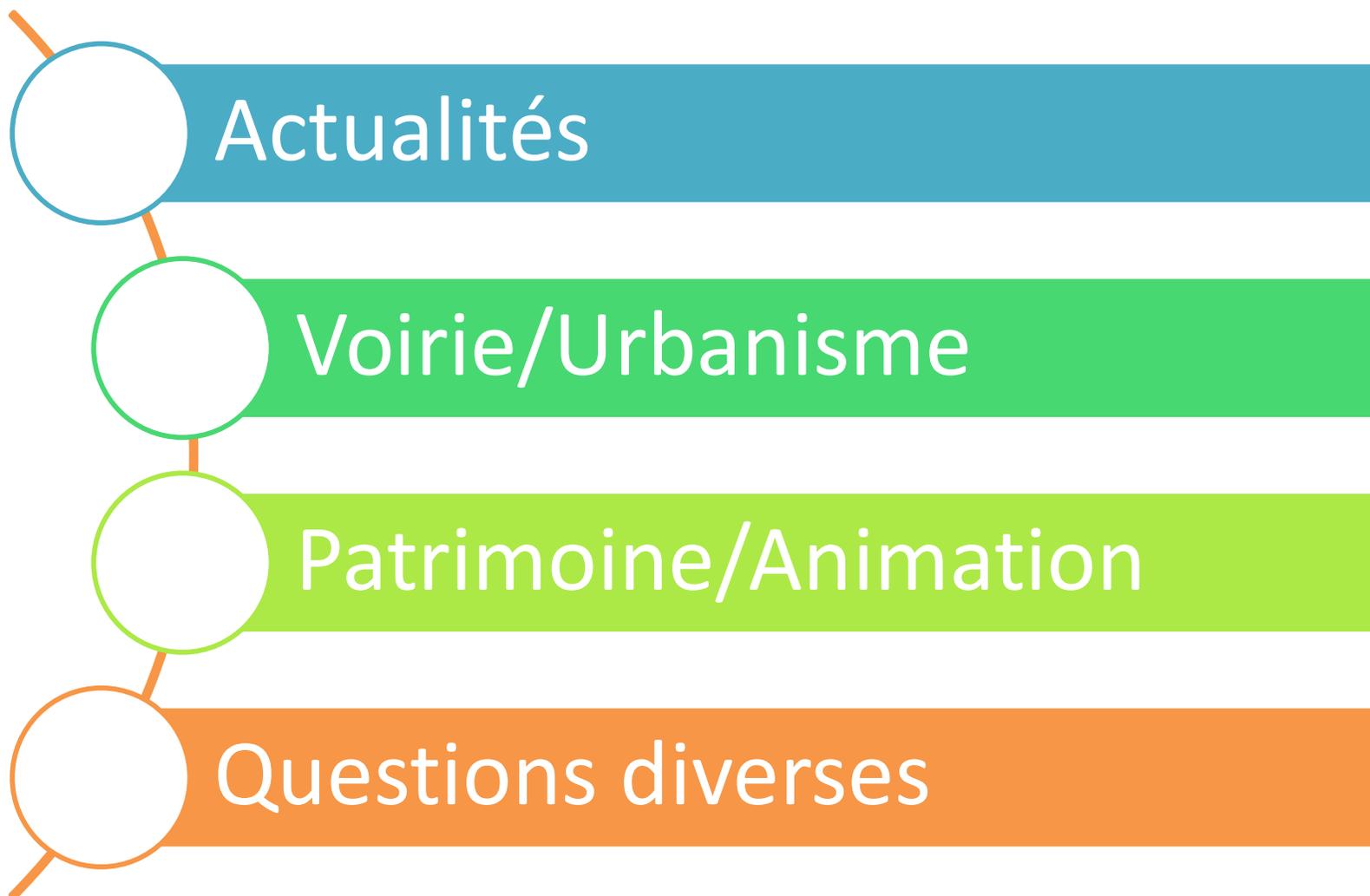
Un conseiller réagit en disant que les parents sont responsables de leurs enfants.

M. BOURGEON précise que certaines personnes veulent mener une guerre de territoire mais que la police mènera les autres opérations prévues.



**PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER
CLERMONT**

13 septembre 2022 à 18h





Actualités

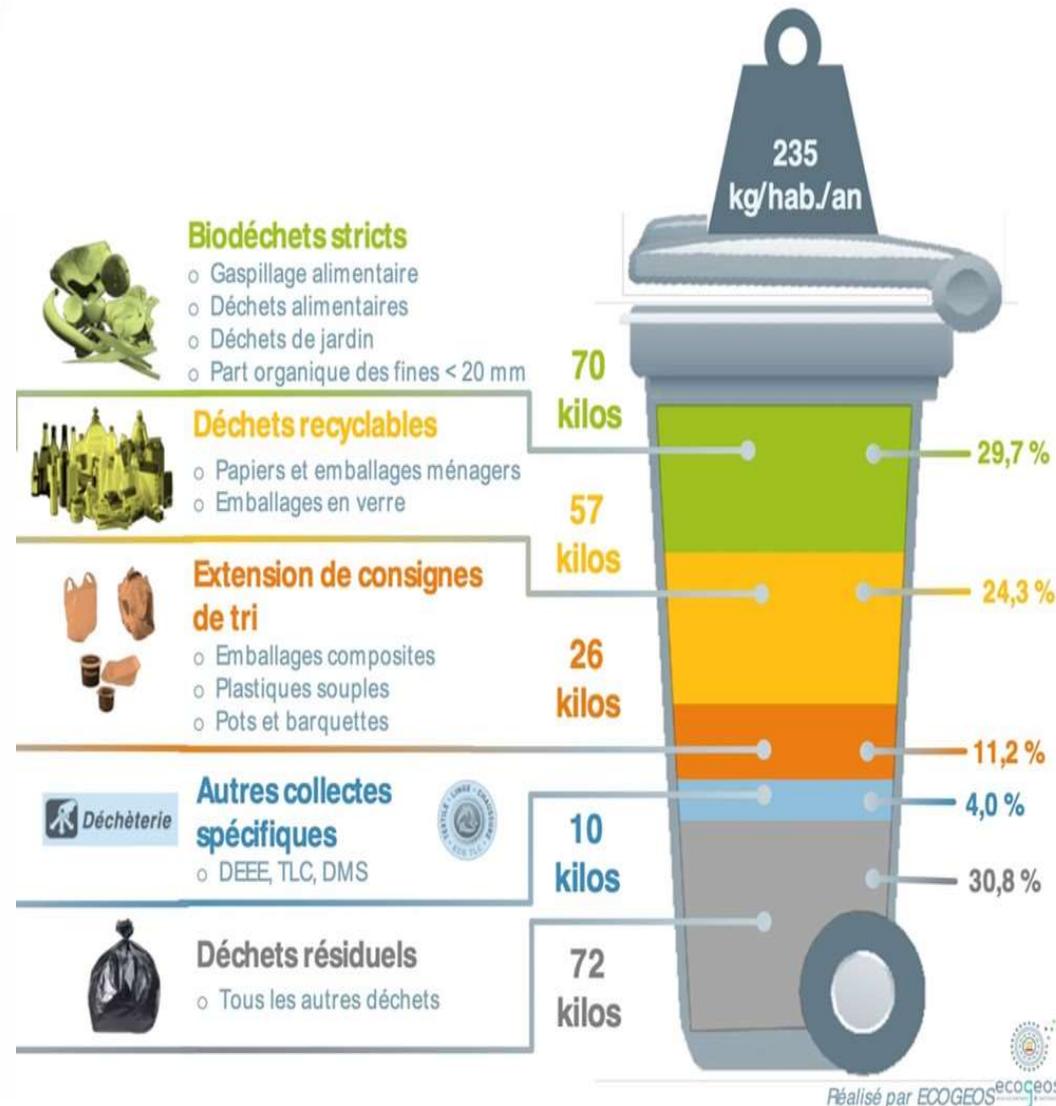


Présentation de la nouvelle collecte des déchets à partir de janvier 2023



Réorganisation des systèmes de
collecte
et communication sur la gestion des
déchets
du territoire

En 2021, chaque habitant de Roannais Agglomération jette en moyenne dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :



70 %
de déchets
recyclables /
compostables

Objectifs réglementaires à atteindre issus de la Loi Transition Énergétique :

- **50 %** de déchets enfouis
- + **65 %** de déchets valorisés
- **15 %** de déchets ménagers et assimilés (comprend tous les déchets) en 2030

+ de valorisation
- de déchets

Evolution de la réglementation sur l'**obligation de valorisation des biodéchets** :

- Depuis 2016 pour les producteurs de + de 10 tonnes/an
- En 2023 pour les producteurs de + de 5 tonnes/an
- Au 31/12/2023 pour tous les producteurs de biodéchets dont les particuliers



TGAP

(Taxe Générale sur les Activités
Polluantes)

en augmentation :

+ 160% en 2025

Si on ne fait rien :
+ 1 million d'€ par an
jusqu'en 2025
(pour 1 budget actuel de
12 millions d'€)

OBJECTIF

Maîtriser les coûts
liés à la collecte et
au traitement



Réorganisation des systèmes de collecte



- Mars - juin : réalisation de l'enquête, par le prestataire SULO, en porte à porte

Vous habitez en logement individuel et n'avez pas encore répondu à l'enquête ?

Contactez le N° vert de notre prestataire: **0 805 292 600**

Du lundi au vendredi de 8h à 18h



- Septembre - décembre 2022 : distribution des bacs à couvercle bordeaux (ordures ménagères) et à couvercle jaune (emballages et papiers) et *des composteurs individuels*



- A partir d'août : envoi d'un flyer à tous les usagers de l'agglomération pour les informer de la distribution des nouveaux bacs
- Septembre - décembre : distribution des nouveaux bacs et récupération des anciens bacs et distribution des composteurs individuels (maisons avec jardin)

Vous n'êtes pas chez-vous lors de la distribution ?

Un avis de passage sera laissé dans votre boîte aux lettres, vous invitant à contacter le N° vert de notre prestataire pour convenir d'un rendez-vous



- **De septembre à décembre 2022: RIEN NE CHANGE**
Modalités de collecte

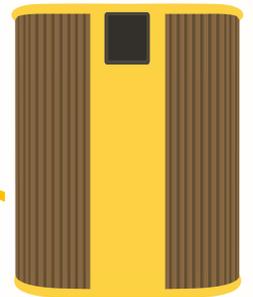
Si vous êtes collecté en porte à porte (devant votre logement)



Collecte des Ordures
Ménagères aux fréquences
de ramassage habituel avec
le bac à couvercle
bordeaux

Continuer à utiliser les points
tri
pour vos déchets recyclables

-
**Ne pas sortir le bac jaune à
la collecte**

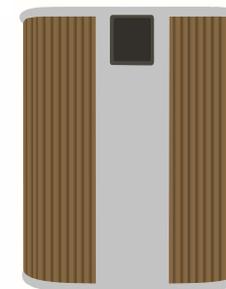


**Collecte du bac jaune uniquement
à partir de janvier 2023**

- De septembre à décembre 2022: RIEN NE CHANGE
Modalités de collecte



Si vous êtes collecté en bac de regroupement ou en point collectif et que vos bacs à couvercle bordeaux et à couvercle jaune vous ont été distribués



Continuer à utiliser les bacs de regroupements et les points collectifs

Ne pas sortir les bacs à couvercle bordeaux et jaune



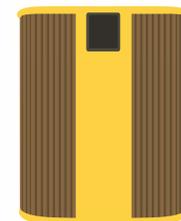
Collecte de vos nouveaux bacs uniquement à partir de janvier 2023



○ A partir de janvier 2023: démarrage des nouvelles collectes



A partir du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer les emballages et les papiers dans le même contenant



Accès libre au point tri durant le 1^{er} semestre 2023

Les jours de collecte vous seront communiqués ultérieurement

QUESTIONS



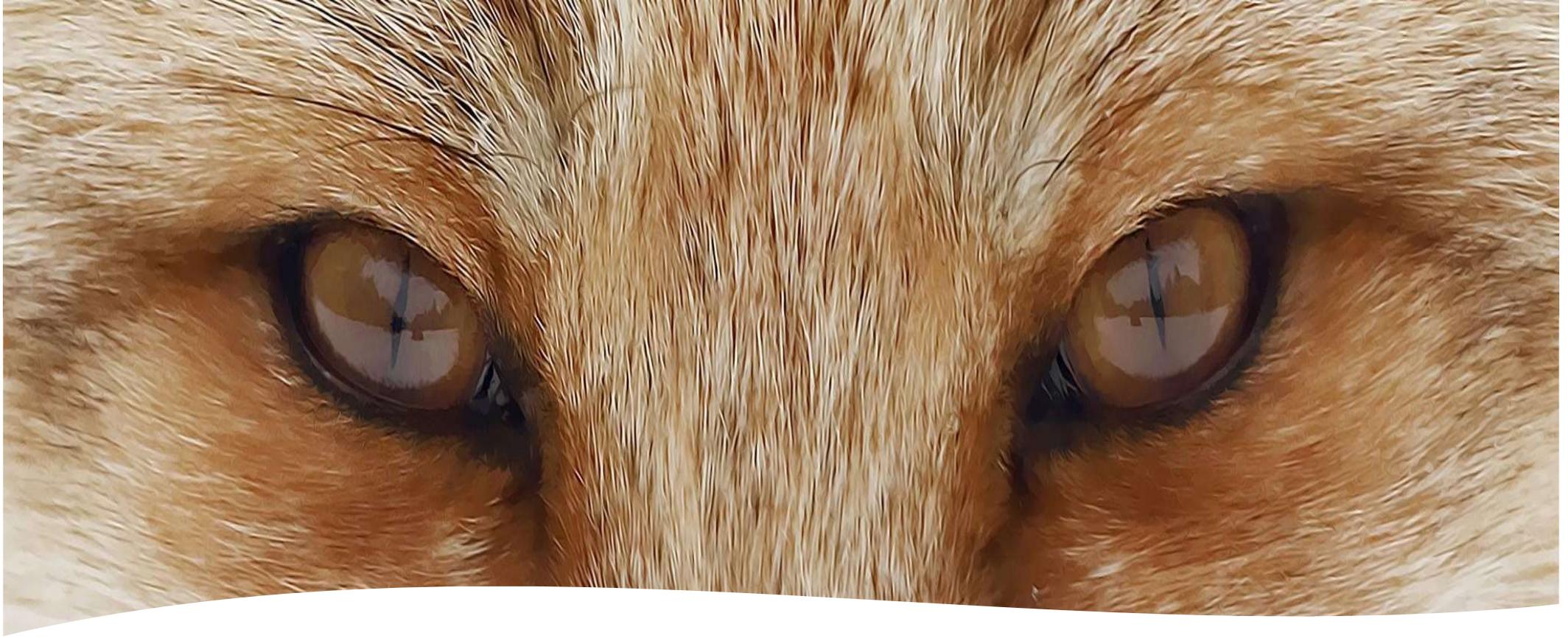
numerovert@roannais-agglomeration.fr



0800 17 34 50

Animal dans la Ville

Aujourd'hui, environ 50 % de la population française est propriétaire d'un animal



La place de l'animal

Depuis la loi du 16 février 2015 du code civil, les **animaux** sont considérés comme "des êtres vivants doués de sensibilité".

➔ = Révolution de société et juridique puisque jusqu'à présent, les animaux étaient considérés comme des "biens meubles".

C'est pourquoi, la ville de Roanne oeuvre pour une cohabitation harmonieuse avec ces animaux à travers divers agencements et actions pour leur bien-être mais aussi pour la réduction de certaines nuisances.

Les objectifs généraux :

La ville de Roanne participe à :

- Une meilleure intégration des animaux domestiques en ville
 - Nouveaux équipements et nouvelle approche avec la population citadine
- Une meilleure gestion des problèmes de nuisances animales : fientes, bruits...
- La protection de la biodiversité
- Un renforcement du vivre ensemble et favorisation des lieux de rencontre (parc canin...)

La gestion des espaces à Roanne :

Pour préserver et favoriser la circulation des espèces, la ville de Roanne travaille sur des évolutions environnementales.

= La Trame Verte et Bleue :

- Nouveaux espaces verts publics (Bords de Loire, parc Fontval)
- Zéro phyto
- Tonte différenciée
- Nichoirs et hôtels à insectes...



Les animaux que l'on peut retrouver en ville :

Animaux domestiques :

- Chien
- Chat



Animaux sauvages :

- Sanglier
- Renard
- Ragondin
- Ecureuil
- Fouine, Rat, Serpent



Insectes :

- Abeille
- Frelon / Guêpe
- Moustique
- Puce de Lit
- Blatte
- Chenille



Volatiles :

- Etourneaux
- Pigeon
- Passereaux
- Pie
- Corbeaux/ Choucas
- Martinet / Hirondelle



Les Parcs Canins



Parc Fontval et Parc de la Capitainerie



Ville Active et Sportive



Nos 3 élus roannais en présence de Patrick APPERE, Président de l'ANDES et Adjoint aux sports de BREST

La 6^{ème} édition de remise des labels a eu lieu le jeudi 25 août à l'Opéra Théâtre de Limoges en présence de **450 personnes représentant les 288 villes labélisées dans la promotion 2022** (68 nouvelles labélisations et 220 renouvellements 2022 à 2024).

Depuis 2017, 607 villes labélisées en France et en Outre- Mer

Par laurier :

- 1 laurier : 145 villes
- 2 lauriers : 295 villes
- 3 lauriers : 143 villes
- 4 lauriers : 24 villes

Par nombre d'habitants :

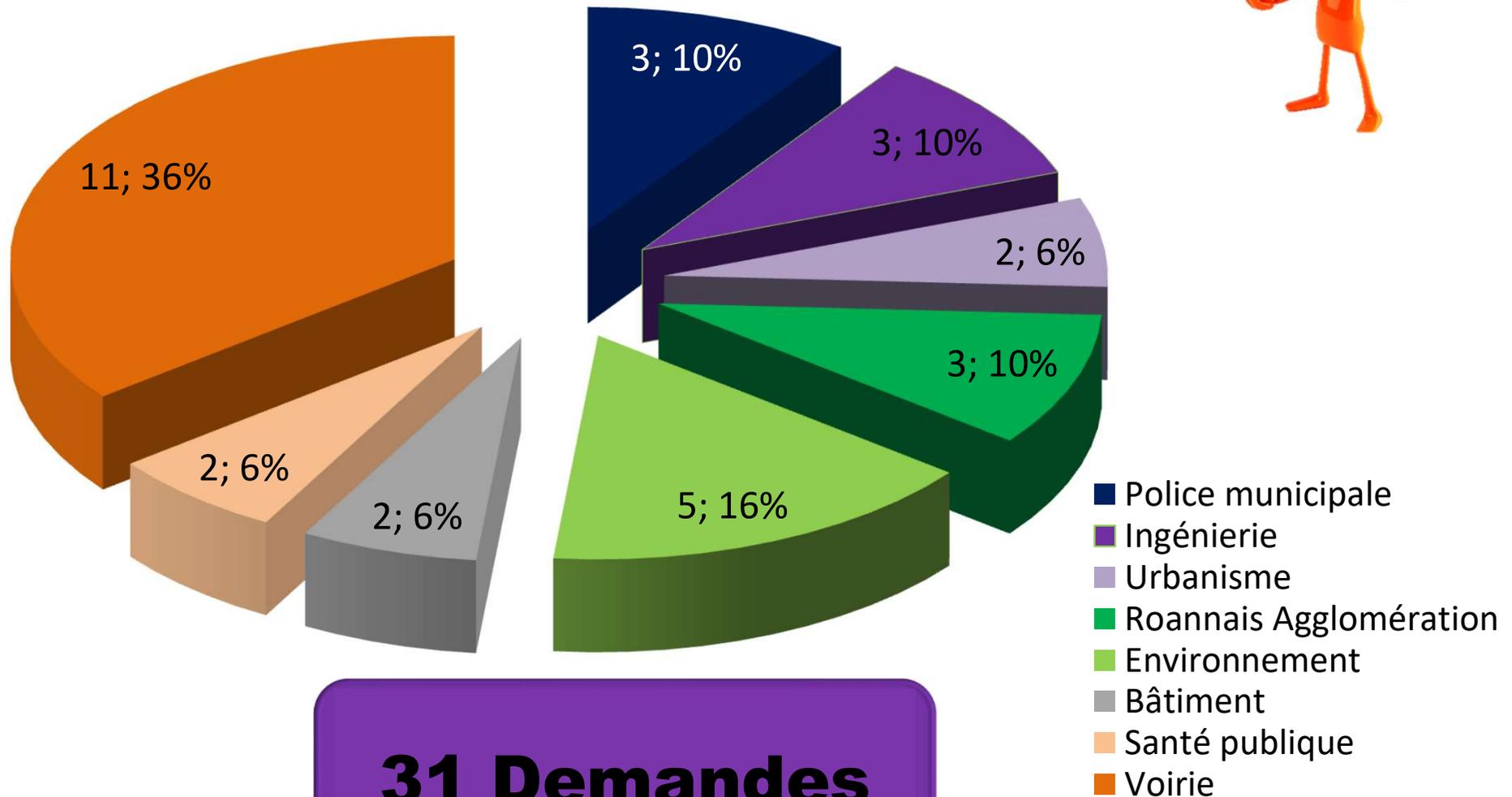
- Moins de 5 000 habitants : 105 villes
- Entre 5 000 et 10 000 habitants : 147 villes
- Entre 10 000 et 30 000 habitants : 220 villes
- Plus de 30 000 habitants : 118 villes
- Outre-Mer : 17 villes

Région	1 laurier	2 lauriers	3 lauriers	4 lauriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	10	39	15	4	68
Bourgogne-Franche-Comté	6	1	5	3	15
Bretagne	9	27	9	3	48
Centre Val de Loire	5	11	1	0	17
Grand-Est	13	37	12	1	63
Hauts de France	16	34	11	1	62
Ile de France	23	48	24	5	100
Normandie	9	9	15	0	33
Nouvelle Aquitaine	9	20	11	2	42
Occitanie	20	27	8	2	57
Outre-Mer	3	10	4	0	17
Pays de la Loire	10	11	13	2	36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	21	15	1	49



Voirie/Urbanisme

Pour information : + ou - 1 500 demandes citoyennes chaque année avec + de 80% de réponses favorables . Et + 3 000 demandes d'intervention au total chaque année.



31 Demandes

Chemin du Halage	Signalement de présences de plusieurs tags sur différents mobiliers : panneau, PAV, assises. Coût : 1 800 €
Place G. Péri	Plusieurs tags sur mobilier : bornes, sanisette. Coût : 900 €

Place des Cerisiers	Plot de bois endommagé sur la partie parking de la place.
Rue A. Chaperon	Demande d'opération de nettoyage de la rue.
Rue du Moulin à Vent	Signalement de Monsieur le Président de quartier, recrudescence de dépôts sauvages au niveau des Pierrisses. Interventions du service. Courrier émis aux résidents avec rappel, des services proposés, des règles et sanction encourue.
Place G. Péri	Demande de réfection des bancs endommagés de la place au niveau des commerces. Coût : 300 €



Réfection du revêtement de chaussée sur 800 ml avec mise en place d'un mini giratoire au carrefour avec la rue du Rivage. Pris en compte du programme pluriannuel de réfection de voirie .

Coût : 200 000€.



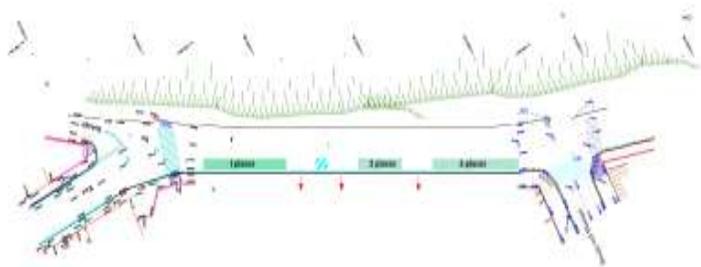
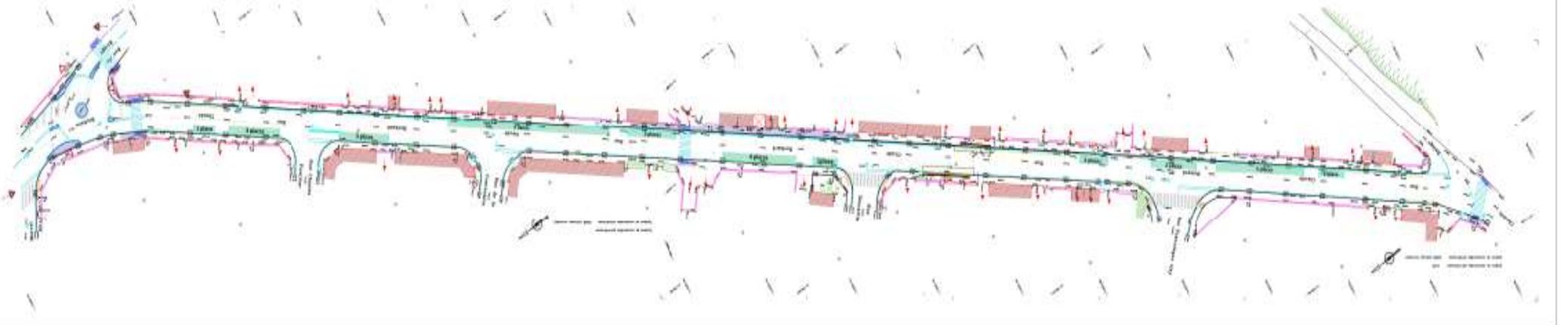
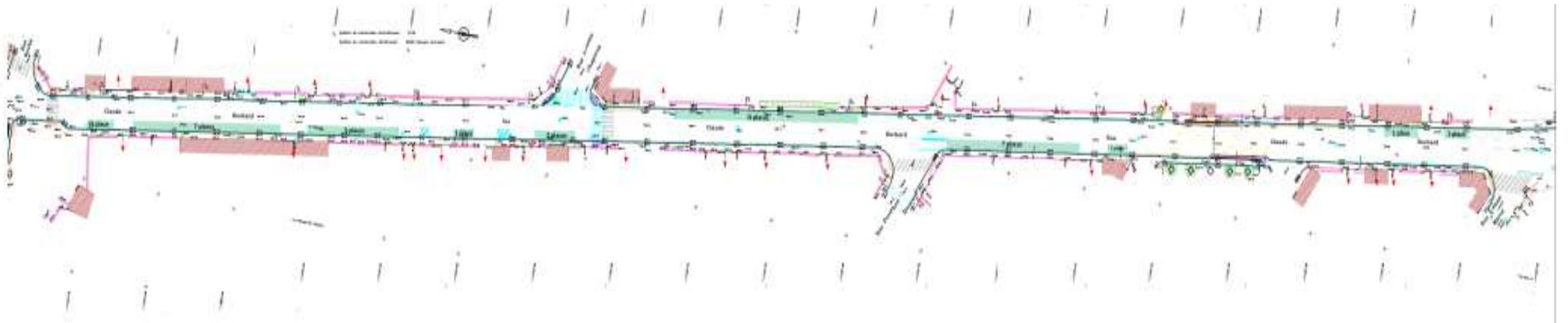
Rue C. Bochard





Rue C. Bochart





Stationnement semi-mensuel :

- 73 places côté impair
- 76 places côté pair

 78 places matérialisées



Suite marche active, constat de dégradation du revêtement au niveau de la giration sur le parking.
Le coût de l'intervention s'est élevé à 2321.40 €.
Ce montant a pu être absorbé par une économie réalisée sur un autre chantier.



Aménagements liés à la pratique du vélo rue du Moulin à Vent, rue de Commières, Levée du Renaison et rue Hoche.

Réalisation des marquages par la société JS Concept .Coût : 32 500 €.



Rue C. Bochard	Suite constats comportements inadaptés de vitesses demande de contrôle de vitesse sur la rue.
Base nautique	Demande passage de patrouille.
Carrefour Sampaix Coopération	Demande passage de patrouille pour du stationnement gênant aux abords du carrefour.



Bd de Blanqui	Signalement de défaut de gestion des bacs ordures ménagères de la résidences Le Rivage.
Rue A. Chaperon	Défaut de ramassage des bacs d'ordures ménagères dû à des stationnements gênants en lien avec les travaux de lotissement de la rue.
Place G. Péri	Demande de renouvellement des colonnes des PAV par des modèles en bois. Orientation au service Roannais Agglomération. Pas de prévision de changement en vue de la modification prochaine de collecte.

Rue A. Chaperon	Signalement de nuisances sonore en lien avec les travaux du lotissement sur l'ancien site des Ets Désarbre notamment à partir de 6h. Décalage dû en partie aux fortes chaleurs.
Rue J. Gougenot	Signalement M. COUSIN du défaut d'entretien de la parcelle appartenant à la superette. Prise en compte d'entretien par la gérante.

Rue C. Bochard	Demande émise au sujet de l'appartenance pour réfection, du mur de limitation de propriété de la résidence Les Cèdres. Orientation du demandeur vers un dépôt de dossier pour validation.
Rue C. Bochard	Demande de renseignements au niveau des aides pour la réfection des façades. Orientation du demandeur vers un dépôt de dossier qui concerne les façades de rue et vue de la rue.



Demande de M. Cousin, pour la mise en retrait du marquage du Cédez le passage de la sortie du parking sur le giratoire de manière à sécuriser le cheminement piéton.

Coût : 641,25 €



Mise en place de quille J11 de manière à renforcer l'interdiction de tournée à gauche depuis la rue du G. Giraud.



Demande d'implantation d'un passage piéton au niveau du carrefour avec la rue du Moulin à Vent .

Reprise partielle des trottoirs endommagés à proximité.

Coût : 77 343,75 €.



Réfection partielle des avaloirs et des trottoirs endommagés avec une homogénéité des revêtements et une amélioration





Infos travaux



Entreprises	Adresse	Nature des travaux	Contraites de circulation
SADE	Rue N Benoit à hauteur du n°6	Réfection du collecteur d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
EIFFAGE	Rue de la Berge	Aménagement d'un parking.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
CEGELEC	Bd Blanqui	Création de réseau pour l'implantation de bornes de recharge électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
CEGELEC	Placette Bichon	Création de réseau pour l'implantation de bornes de recharge électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
POTAIN	Rue de Charlieu entre Bd Belgique et Bd Liberté	Renouvellement du réseau gaz et branchements.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
SADE	Rue du Colombier à hauteur du n°14	Réfection d'un branchement d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
EUROVIA	Parking Halles Diderot	Aménagement du parking.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
SADE	Rue A de Musset à hauteur du n°12	Réfection du collecteur d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
POTAIN	Rue St Alban à hauteur du n°49	Suppression d'un branchement de gaz.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
POTAIN	Chemin de Villerest	Modification du réseau d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.
EIFFAGE	Rue Waldeck Rousseau	Réfection de la chaussée.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.



Infos diverses

Domaine	Adresse	Designations	Numéros ou liens	
Urgence santé	Tous quartiers	Pompiers	18	
Urgence santé	Tous quartiers	Aide médicale urgente SAMU	15	
Urgence santé	Tous quartiers	Appel d'urgence européen	112	
Urgence santé	Tous quartiers	Hopital de Roanne	04 77 44 30 00	
Urgence santé	Tous quartiers	Services d'urgence de la Clinique du Renaison	04 77 44 45 44	
Urgence santé	Tous quartiers	Pharmacie de garde (Roanne, Mably, Villerest et Riorges)	3915 ou @pharmaci DEGARDE.roanne sur Facebook	
Santé	Tous quartiers	Toutes les infos pratiques COVID-19.	https://www.aggloroanne.fr/covid-19-toutes-les-informations-2978.html	
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Police nationale	17	
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Gendarmerie de Roanne	04 77 67 06 22	



Infos diverses

Prévention, sécurité	Tous quartiers	Police municipale	04 77 23 21 45	
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Centre de protection urbain CPU	04 77 44 42 44	
Prévention, sécurité	Tous quartiers	GRDF (sécurité dépannage)	0 810 433 142	
Prévention, sécurité	Tous quartiers	Urgence dépannage électricité	0 810 333 142	
Numéros utiles	Tous quartiers	Drogue alcool tabac info-service	113	
Numéros utiles	Tous quartiers	Services aux malentendants	114	
Numéros utiles	Tous quartiers	Accueil sans abri	115	
Numéros utiles	Tous quartiers	Allo enfance maltraitée	119	
Numéros utiles	Tous quartiers	Enfants disparus	116 000	
Numéros utiles	Tous quartiers	Sida info service	0 800 840 800	
Tous domaines	Tous quartiers	Application pour smartphone:" Roanne ,l'appli".Tout Roanne dans la poche.	Application pour smartphone : Roanne,l'appli	
Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Service Sécurité-Accessibilité-Santé Publique-Developpement Durable	04.77.23.21.27 - 04.77.23.21.28 - 04.77.23.21.41	



Infos diverses

Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Que faire en cas de risques majeurs	https://www.agglo-roanne.fr/fileadmin/Agglo-roanne.fr/3_Au_quotidien/Prevention_et_securite/Prevention_des_risques_majeurs/2017-03-RISQUES_MAJEURS_.pdf	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	NoiseCapture App est une application dédiée à l'évaluation de votre environnement sonore.	https://play.google.com/store/apps/details?id=org.noise_planet.noisecapture&hl=fr&gl=US	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	Live Pollen : l'application qui permet de mieux vivre ses allergies.	https://www.lifyair.com/livepollen/	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	ODO :Site et application pour déclaration odeurs.	https://www.atmo-odo.fr/odoaura https://www.youtube.com/watch?v=2YHFKHn0IzY	
Horodateurs	Tous quartiers	Abonnements stationnement.	https://www.agglo-roanne.fr/transports-et-mobilite/en-voiture/les-abonnements-2036.html	
Service	Tous quartiers	CCAS .Numéro unique pour les séniors.	04.26.24.10.16	
Service	Tous quartiers	Service Proximité	proxi@ville-roanne.fr	
Service	Tous quartiers	Service Proximité	Olivier JANDARD - 06.16.63.61.95	
Service	Tous quartiers	Service Proximité	Superviseur : Vincent DI MARCO - 06.38.81.39.78	
Service	Tous quartiers	Effacement de TAG: opération gratuite effectuée par le service batiment "brigade antitag"	Conditions : - le tag visible de la rue - convention entre le propriétaire et les services de la ville de Roanne (en cas de dégradation lors de l'invention) soit signée.Signalements superviseur.	
Service	Tous quartiers	Service urbanisme .Guide pour les ravalements de façade	https://www.agglo-roanne.fr/habitat/aides-a-l-habitat/ravalements-de-facades-311.html	



Infos diverses

Service	Tous quartiers	Service Vie des Quartiers	viedesquartiers@ville-roanne.fr 04.77.23.47.45	
Roanne -Roannais Agglomération	Tous quartiers	Site Agglo-Roanne	https://www.agglo-roanne.fr/site-officiel-roannais-agglomeration-et-ville-de-roanne-3.html	
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Service gratuit de ramassage des encombrants pour les particuliers - entreprise C3R	Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h non-stop. 0800173450	
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Tri des déchets.	Tri des déchets Site de Roannais Agglomération et de la Ville de Roanne (agglo-roanne.fr)	
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Consultation baromètre des villes cyclables.	https://barometre.parlons-velo.fr/	
Communication	Tous quartiers	Mag Roanne – Mars 2019- 1er magazine municipal 100% en réalité augmentée	Application pour smartphone : SnapPress	
Fibre optique	Toutes voiries	Fibre optique dans le Quartier ,réseau 100% fibre orange.Pour éligibilité :lien orange + adresse.Couverture totale 2020	https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre	
Fibre optique	Toutes voiries	Fibre optique dans le Quartier ,réseau SFR Numericâble existant fibre /filaire.Pour éligibilité :lien SFR + adresse.	http://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/	
Fibre optique	Toutes voiries	Informations sur le developpement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire	https://cartefibre.arcep.fr/	



Patrimoine/Animation

Projet Totems Loire 2

Conseil de
Quartier
CENTRE

Conseil de
Quartier
CLERMONT

Conseil de
Quartier
**BORDS DE
LOIRE**

Irrésistible
Roannais



- Rendez-vous avec les Archives Municipales et de Roannais Agglomération
- Rendez-vous de concertation début octobre



Fête de quartier du 2 juillet



A ne pas jeter sur la voie publique

Fête de quartier Clermont - St Clair

Pour tout renseignement contacter le 04-77-68-07-11

Samedi 2 juillet 2022 de 16h à 23h

A la base du Halage
Activités et animations gratuites

Barbecue à disposition ou
Vente alimentaire par
l'amicale Culturelle Turque,
le Secteur Jeunes
du Centre Social et
l'association Niya Ndjema



Jeux pour tout public
Activités (canoë-kayak)
Stands (Macramé...)

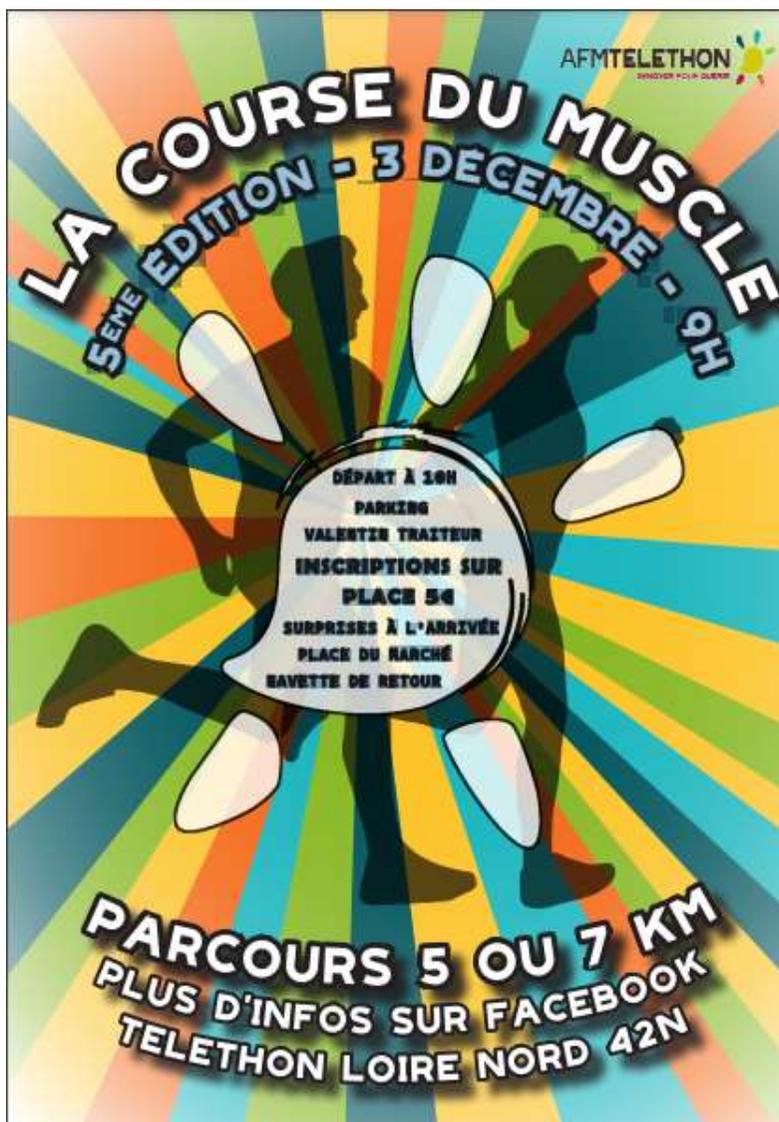


Démonstration de
dances
Animation musicale
par un DJ

22h : Projection film "Goût de soi, goût des autres"

Les différentes associations qui organisent la fête de quartier sont : le club Suzanne Lacore, le Conseil de Quartier Clermont - St Clair, l'association Niya Ndjema, ANEF, association le Moulin d'Angèle, l'Amicale Culturelle Turque, le Centre Social Moulin à Vent.

Téléthon Course du Muscle – 3 décembre



Thème des couleurs

Impliquer les conseils de
quartier autour de l'action de
L'AFM TELETHON

Fête de Noël Le 14 décembre



Calendrier Evénementiel

- 14 septembre : Intégr'Roanne
- 16 septembre : le Parcours de la Flamme – Légion d'Honneur
- 17 et 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- 23 septembre : Journées Portes Ouvertes au Labo en lien avec le Conseil de Quartier Mâtel
- 24 septembre : Inauguration des terrains de 3x3 à Malleval
- 24 septembre : Bal populaire proposé par le conseil de Quartier Mulsant



Calendrier Événementiel

- 1^{er} octobre : Bal musette au CQ Arsenal – Centre J BREL
- 2 octobre : Fête du cheval (défilé et animations sur le pétanquodrome)
- 2 octobre : Déambulation gourmande proposée par le CQ Bords de Loire
- 3 octobre : Soirée dégustation RTO aux Halles Diderot
- 7 au 9 octobre : Foire du Roannais
- A partir du 8 octobre : Expo Ascendance au Musée
- 14 octobre : CFA du Roannais et Marché des producteurs place du Marché
- 22 et 23 octobre : Fête du Charolais au Scarabée



Calendrier Événementiel

- 28 octobre : soirée de clôture au Scarabée
- 7 au 13 novembre : Open international de tennis au Scarabée





Questions diverses